



Année 2023/2024

Conseil d'école n°3 du lundi 27mai 2024 de 18h00 à 19h45

Ordre du jour :

- Amendement / Validation du procès-verbal du Conseil d'école n°2 de l'année 2023/2024.
- Les projets actuels et à venir :
 - Territoire Educatif Rural de Sainte-Hermine.
 - Les projets pédagogiques réalisés et les événements à venir.
- Perspective de l'école pour la rentrée 2024/2025 et les années à venir.
 - Effectifs prévisionnels pour l'année 2024/2025
 - Projets pédagogiques pour l'année 2024/2025
 - Réflexion autour de la mise en place éventuelle d'un R.P.I pour la rentrée 2025/2026 ou plus tard.

<i>Personnes présentes</i>	<i>Personnes excusées</i>
Monsieur GUINAUDEAU, président du conseil d'école et directeur de l'école. Madame WARNEZ, conseillère municipale aux affaires scolaires. Madame COFFINEAU, 3 ^{ème} adjointe. Monsieur DACLA, enseignant (CP-CE1) Madame DEMAY, enseignante (maternelle) Madame DESPAQUIS, représentante des parents d'élèves titulaire. Monsieur MAUPETIT, représentant des parents d'élèves titulaire. Madame ROUSIERE, représentante des parents d'élèves titulaire.	Madame BOUDEAU Marie, Inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription Bocage-Est. Monsieur PELLETIER, maire de la Jaudonnière. Madame ROUSSEAU Mélanie, psychologue scolaire. Madame LECLERCQ, maître E du RASED. Mme BOUILLAUD, ATSEM.

- Amendement / Validation du procès-verbal du Conseil d'école n°2 de l'année 2023/2024.

Aucun amendement n'a été proposé.

Le compte rendu du Conseil d'école n°2 du mardi 30 mai 2023 est validé à l'unanimité.

Ce dernier sera publié sous la forme d'un procès-verbal.

- Projets actuels et à venir.

- **Territoire Educatif Rural de Sainte-Hermine.**

Le 5 avril 2024, Madame Farina-Berlioz, Directrice des Services de l'Éducation nationale de Vendée a co-piloté une première réunion instaurant la mise en place du premier Territoire Éducatif Rural de Vendée. Ce rendez-vous s'est tenu en présence des élus du pays de Sainte-Hermine, de Madame la Sous-préfète, des représentants de la délégation académique à l'action culturelle, la CAF, l'ARS, l'éducation populaire (les Francas) et de l'Éducation nationale.

Un T.E.R a pour objectif de permettre aux élèves des milieux ruraux d'avoir la même égalité des chances dans l'accès aux études supérieures que pour les élèves des milieux urbains. Il s'agit de développer l'ambition scolaire et la mobilité des jeunes des zones rurales et éloignées.

Il existe plusieurs leviers pour atteindre cet objectif :

- 1^{er} levier : Renforcer la coopération entre l'école et les acteurs locaux.
- 2^{ème} levier : Garantir aux élèves ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir.
- 3^{ème} levier : Renforcer l'attractivité de l'École rurale et l'accompagnement des personnels.

Au départ, les communes de la Jaudonnière et de la Caillère Saint-Hilaire n'étaient pas prévues dans le dispositif. Monsieur BARRE, maire de Sainte-Hermine, a souhaité que ces collectivités soient intégrées au T.E.R étant donné leur présence au sein de la communauté de communes et de l'ancien pays de Sainte-Hermine. Madame la Directrice Académique a répondu favorablement à cette volonté de Monsieur BARRE. Ainsi, les écoles de la Jaudonnière et de la Caillère Saint-Hilaire ont toujours leur collège de rattachement à Chantonnay mais construiront également des projets avec les écoles et le collège de Sainte-Hermine. Le T.E.R dispose d'une enveloppe annuelle de 30 000€ pour monter et réaliser des projets (les transports peuvent être inclus).

À la suite de cette réunion, les différents partenaires présents ont signé une convention instaurant le T.E.R de Sainte-Hermine à compter de la rentrée de septembre 2025.

Le lundi 6 mai, les directeurs d'école ont été réunis au collège de Sainte-Hermine afin d'appréhender ce nouveau dispositif. À partir de chaque projet d'école, une liste d'axes communs a été établie afin

de définir un premier projet pour la rentrée 2025. Au terme de cette journée, les directeurs d'école ont souhaité renforcer l'accès à la culture aux enfants et aux jeunes du territoire rural auquel nous appartenons. Ainsi, le choix a été orienté vers le [MuMo \(musée mobile\)](#). Une demande doit être déposée auprès de la Direction Académique afin d'obtenir la présence du MuMo sur notre territoire. Pour la Jaudonnière, nous faisons de donner la priorité aux élèves de maternelle.

- **Les projets pédagogiques et les événements de l'école.**

- **Dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) :**

École et cinéma : Les élèves de CP-CE1 assisteront à leur dernière séance ce vendredi 31 mai. Il s'agit du film « un conte peut en cacher un autre ».

Projet musical « Les chants du monde » avec Roxane Roy Contencin : Les élèves de CP-CE1 ont participé à un cycle de 8 séances autour de la découverte des chants du monde. Il s'agissait d'appréhender de nouvelles cultures comme la Nouvelle-Zélande (Les Maoris, les instruments de musique du territoire), le Brésil (Samba). Ils ont aussi pratiqué certains instruments comme la harpe.

Rencontre avec Tristan PICHARD : Ce vendredi 24 mai, les élèves du CP au CM2 ont rencontré Tristan Pichard, auteur de littérature de jeunesse. Ce dernier vient en Vendée dans le cadre du salon du livre jeunesse à Luçon. Ces dernières semaines, les élèves ont pu suivre la lecture de plusieurs albums de Tristan Pichard. Aussi, ils ont préparé des questions. Les CE2-CM1-CM2 ont réalisé une interview que l'on peut retrouver sur le blog de l'école. Ce moment de partage a permis aux élèves de (re)découvrir la bibliothèque municipale afin de les inciter à venir en famille. Nous remercions Geneviève Deschamps ainsi que tous les bénévoles de la bibliothèque d'avoir organisé cet événement.

- **Dans le cadre du Parcours Citoyen :**

Élection des Incorruptibles : Comme chaque année, les élèves de la maternelle au CM2 participent au projet des Incorruptibles. Depuis le mois d'octobre, ils ont pu lire une série d'albums ou de livres. Ainsi, ils ont enrichi leur propre culture littéraire et ont développé leur sens critique sur chaque œuvre.

Le vendredi 17 mai, toutes les classes se sont rendues à la mairie pour élire les meilleurs albums de l'année. Cet événement se perpétue chaque année en collaboration avec la municipalité. L'objectif est de permettre à tous les enfants de développer une culture civique et de s'approprier le fonctionnement d'une élection. Les lauréats seront connus le 5 juin.

Sortie pédagogie au Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement à la Flocellière : Le vendredi 14 juin, les élèves se rendront à la C.P.I.E pour participer à des activités qui sensibilisent à l'environnement, à la faune et à la flore. Cette sortie pédagogique sera en lien avec la réhabilitation du jardin pédagogique de l'école. Les maternelles participeront à des activités de pêche dans la mare, réalisation des activités artistiques sur ce lieu de vie aquatique et assisteront à un conte. Les élèves du CP au CM2 participeront à des activités autour de l'éco jardinage et de son écosystème. Ils feront des mises en culture dans le potager et un jeu de piste. Dans la journée, chaque élève réalisera quatre ateliers.

- Dans le cadre du Parcours Santé :

En lien avec l'axe 2 de notre projet d'école autour de l'association sport/santé et de l'événement des Jeux Olympiques 2024, plusieurs événements sont prévus :

La journée de la flamme olympique du mardi 4 juin à l'Aiguillon la Presqu'île : Les élèves de CE2-CM1-CM2 des écoles de la Jaudonnière et de la Caillère Saint-Hilaire feront un car commun et participeront à une journée sportive. Ils pratiqueront du beachsoccer, du beachhand, du beachtennis, du basketball et du paddle. Le départ des cars est prévu à 15h30. Malheureusement, la flamme olympique arrivera sur la commune à partir de 17h17.

La journée Olympique de la communauté de communes à Mareuil sur Lay : Les élèves de CE2-CM1-CM2 de la Jaudonnière feront un car commun avec les élèves de la Caillère Saint-Hilaire. Cette journée sportive aura lieu à Mareuil sur Lay. Les élèves participeront à différents ateliers sportifs : le kayak, la natation, l'escalade, le foot style, la ceci course, le vortex, le judo, le cyclisme, le hand fauteuil et l'escrime. Également, une exposition sur le sport et une sensibilisation à la nutrition sont prévues. Les élus seront présents durant toute la semaine.

La deuxième édition des Olympiades de l'école : Le jeudi 27 juin, l'équipe enseignante organise les la deuxième édition des olympiades de l'école en lien avec le projet d'école et les prochains Jeux Olympiques 2024. Cet événement a plusieurs objectifs : faire vivre des temps sportifs communs à toute l'école, mettre en avant les enjeux de santé dans la pratique du sport (une collation spécifique sera prévue pour répondre aux besoins physiques des élèves), faire vivre un événement qui réunit les partenaires de l'école (familles, municipalité). Les activités sportives auront lieu sur trois zones : la cour de récréation, la salle de sport et le parking de l'école. Afin d'assurer la pleine réussite de cette journée, l'équipe enseignante souhaite la présence d'un maximum de familles pour assurer l'encadrement et l'accompagnement des élèves sur les différentes épreuves. Également, une demande d'utilisation du parking sera effectuée auprès de la municipalité.

L'équipe enseignante continue de préparer l'organisation. Pour cet événement, nous souhaitons réaliser une photo aérienne des élèves habillés avec T-shirts aux couleurs des anneaux olympiques. Les enfants formeraient cinq rondes représentant les anneaux olympiques. L'achat des T-shirts serait à la charge de l'école.

- **Divers :**

La fête des prix aura lieu le samedi 29 juin à partir de 11h. (Début du spectacle à 11h30).

Projet « Notre École Faisons Là Ensemble » autour du savoir rouler à vélo. En novembre dernier, une consultation s'était tenue en présence des différents membres de la communauté éducative concernant le projet « savoir rouler à vélo ». Il s'agissait de monter un dispositif d'équipements de draisiennes et de vélos pour l'école. Le montant du devis était de 6 804 €. Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale m'a informé que le projet avait été validé par la commission départementale et avait été transmis au rectorat de Nantes.

➤ Perspective de l'école pour la rentrée 2024/2025

• **Les effectifs prévisionnels 2024/2025.**

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	5	5	3	4	9	5	4	9
21 élèves				13 élèves		18 élèves		

Total : 52 élèves

• **Les projets 2024/2025**

Comme chaque année, l'école bénéficie des offres éducatives et pédagogiques proposées par la communauté de communes. Monsieur GUINAUDEAU tient à rappeler que les classes de maternelle ne sont pas concernées par les projets proposés avec intervenant en raison d'une décision académique depuis plusieurs années. Ainsi, des inscriptions ont été effectuées pour mettre en œuvre des projets pédagogiques autour du sport (intervenant sportif), de la culture (École & Cinéma, Enfantsies, intervenant musical) et de l'environnement (projet autour de la biodiversité avec

intervenant). La commission éducative étudiera toutes les demandes et reviendra prochainement vers les établissements.

La rentrée prochaine marquera le retour du Vendée Globe. Des projets seront construits autour de cet événement. Le Conseil Départemental de la Vendée continuera de proposer des événements pédagogiques à destination des élèves de cycle 3.

- **Réflexion sur la mise en place d'un RPI avec l'école de la Caillère Saint-Hilaire pour la rentrée 2025.**

Ce vendredi 24 mai, Monsieur BOUDEAU, inspectrice de l'Éducation nationale a convié les directeurs d'école, les maires et les adjoints des communes de la Jaudonnière et de la Caillère Saint-Hilaire pour évoquer un éventuel projet de R.P.I à terme. Cette réunion avait pour but d'expliciter les enjeux actuels des petites écoles dans le département, de la volonté de la Direction Académique de Vendée de préparer les communes à la mise en place de R.P.I à court, moyen ou long terme, des enjeux éducatifs pour les élèves. Madame BOUDEAU rappelle que l'école de la Jaudonnière aurait dû fermer une classe pour la rentrée prochaine. Madame la Directrice Académique a souhaité protéger les petites écoles pour cette année afin que les petites structures du département puissent s'interroger sur leur organisation à court et moyen terme.

Aussi, cette réunion avait objectif de mettre en avant les avantages et les inconvénients des R.P.I pour les écoles et les municipalités. Chaque membre présent a pu exposer ses points de vue, mettre en avant les aspects positifs et les difficultés organisationnelles de ce type de structure. Les enjeux éducatifs peuvent parfois être confrontés à des difficultés logistiques ou financières de la part des communes (le transport entre deux écoles). Cette réunion a permis aussi de soulever des questions. Au terme de cette réunion, les élus des deux communes ont prévu de se rencontrer ultérieurement pour étudier la question du R.P.I et mesurer sa faisabilité.

Mesdames COFFINEAU et WARNEZ ont informé les membres du conseil d'école qu'elles avaient rencontré Madame la Maire de la Réorthe pour avoir un retour d'expérience concernant le R.P.I La Réorthe / Saint-Juire Champgillon. Une bonne entente et une cohésion entre les conseils

municipaux et les équipes enseignantes sont nécessaires pour construire un R.P.I durable et de qualité.

Dans l'éventualité de création d'un R.P.I, Monsieur GUINAUDEAU (directeur de la Jaudonnière) et Madame PETITGAS (directrice de la Caillère Saint-Hilaire) se sont portés volontaires pour réaliser une évaluation d'école pour l'année 2024/2025. Elle est composée de deux étapes :

- Une auto-évaluation menée par l'ensemble des acteurs de l'établissement : enseignants, ATSEM, AESH, municipalité, parents d'élèves, partenaires.
- Une évaluation externe menée par trois ou quatre évaluateurs dont un Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) autre que celui de la circonscription. Ce dernier peut être accompagné par un inspecteur du second degré (collège/lycée), un autre directeur d'école.

Le conseil d'évaluation de l'école est chargé d'évaluer en toute indépendance l'organisation et les résultats de l'enseignement scolaire. Tous les établissements scolaires devront effectuer une évaluation d'école en France.

[Grille d'évaluation d'école](#)

Thomas GUINAUDEAU

Servane DEMAY

Le président du conseil d'école

Secrétaire de séance

